

N° 21

Séance du 29 juin 2021

OBJET :

COMPTES DE
GESTION 2020 -
BUDGET PRINCIPAL,
BUDGETS ANNEXES
ET DES
EX-SYNDICATS

Le conseil communautaire de Loire Forez agglomération, légalement convoqué le 22 juin 2021 s'est réuni à Saint-Marcellin-en-Forez à 19h30 le 29 juin 2021, sous la présidence de Monsieur Christophe BAZILE.

Présents : Marc ARCHER, Gérard BAROU, André BARTHELEMY, Christiane BAYET, Christophe BAZILE, Hervé BEAL, Abderrahim BENTAYEB, Lyliane BEYNEL, Roland BONNEFOI, Jean-Yves BONNEFOY, Sylvie BONNET, Roland BOST, Jean-Pierre BRAT, Hervé BRU, Christiane BRUN-JARRY, David BUISSON, Martine CHARLES, Thierry CHAVAREN, Laure CHAZELLE, Jean-Baptiste CHOSSY, Pierre CONTRINO, Claudine COURT, Bernard COUTANSON, Bertrand DAVAL, Jean-Luc DAVAL-POMMIER, Géraldine DERGELET, Christophe DESTRAS, Thierry DEVILLE, Marcelle DJOUHARA, Catherine DOUBLET, Pierre DREVET, Daniel DUBOST, Paul DUCHAMPT, Jean-Marc DUFIX, Jean-Marc DUMAS, Joël EPINAT, Stéphanie FAYARD, Colette FERRAND, Alban FONTENILLE, François FORCHEZ, Jean-Paul FORESTIER, René FRANÇON, Carine GANDREY, Pierre GARBIL, Jean-Claude GARDE, André GAY, Sylvie GENEPIERRE, Cindy GIARDINA, Pierre GIRAUD, Nicole GIRODON, Marie-Thérèse GIRY, Jean Marc GRANGE, Serge GRANJON, Martine GRIVILLERS, Dominique GUILLIN, Valérie HALVICK, Thierry HAREUX, Michel JASLEIRE, Jean-René JOANDEL, Olivier JOLY, Michelle JOURJON, Eric LARDON, Alain LAURENDON, Nathalie LE GALL, Patrick LEDIEU, Gilbert LORENZI, Yves MARTIN, Christelle MASSON, François MATHEVET, Martine MATRAT, Rachel MEUNIER-FAVIER, Frédéric MILLET, Thierry MISSONNIER, Jean-Philippe MONTAGNE, Alexandre PALMIER, Quentin PÂQUET, Marc PELARDY, Pascale PELOUX, Hervé PEYRONNET, Christophe POCHON, Frédéric PUGNET, Monique REY, Michel ROBIN, Pierre-Jean ROCHETTE, Patrick ROMESTAING, Julien RONZIER, Frédérique SERET, Christian SOULIER, Gilles THOMAS, Jean-Paul TISSOT, Yannick TOURAND, Bernard TRANCHANT, Pierre VERDIER, Gérard VERNET

Absents remplacés : Georges BONCOMPAIN par Philippe PEYRARD, Christian CASSULO par Pierre-François CHAUT, Simone CHRISTIN-LAFOND par René SUCHET, Thierry GOUBY par Adeline BOURSIER, Alain LIMOUSIN par Nathalie PANAZZA

Pouvoirs : René AVRIL à Serge GRANJON, Stéphanie BOUCHARD à David BUISSON, Christophe BRETTON à Pierre VERDIER, Annick BRUNEL à Christian SOULIER, Patrice COUCHAUD à Christophe BAZILE, Béatrice DAUPHIN à Pascale PELOUX, Serge DERORY à Jean-Claude GARDE, Marie-Thérèse GAGNAIRE à Jean-Marc GRANGE, Olivier GAULIN à Jean-Paul FORESTIER, Flora GAUTIER à Jean-Baptiste CHOSSY, Cécile MARRIETTE à Pierre CONTRINO, Rambert PALIARD à Quentin PÂQUET, Marie-Gabrielle PFISTER à Christophe BAZILE, Nicole PINEY à Thierry HAREUX, Pascal ROCHE à François FORCHEZ, David SARRY à Valérie HALVICK, Carole

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200065886-20210629-20210629_CC_D21-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/07/2021



TAVITIAN à François MATHEVET, Georges THOMAS à Yves MARTIN, Stéphane VILLARD à Martine CHARLES

Absents excusés : EVELYNE CHOUVIER, Jean-Maxence DEMONCHY, Yves DUPORT, André GACHET, Valéry GOUTTEFARDE, Alféo GUIOTTO, Mickaël MIOMANDRE, Gérard PEYCELON, Ghyslaine POYET, Denis TAMAIN

Secrétaire de séance : SERET Frédérique

Nombre de membres dont le conseil communautaire doit être composé :	128
Nombre de membres présents :	99
Nombre de membres suppléés	5
Nombre de pouvoirs :	19
Nombre de membres absents non représentés :	10
Nombre de votants :	118

Vu l'article L5211-1 et suivants et L5216-5 et suivants du code général des collectivités territoriales,

Sous la présidence de Monsieur Olivier JOLY, vice-président en charge des finances,

Après s'être fait présenter les comptes de gestion dressés par Monsieur le Trésorier Principal de Montbrison, accompagnés des états de développement des comptes de tiers ainsi que des états de l'actif et du passif, et des états des restes à payer,

- 1) Statuant sur l'exécution des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 y compris la journée complémentaire,
- 2) Statuant sur l'exécution des budgets de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires,
- 3) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives,

Le conseil communautaire déclare que les comptes de gestion dressés pour l'année 2020 par Monsieur le Trésorier Principal visés et certifiés conformes par l'ordonnateur n'appellent ni observation, ni réserve de sa part.

Il est proposé au conseil communautaire de bien vouloir :

- approuver les comptes de gestion 2020 du budget général de Loire Forez agglomération et de ses budgets annexes ordures ménagères TEOM, assainissement, eau potable, transports urbains, ateliers partagés, réseau de chaleur et des budgets annexes des zones économiques de Crémérieux, de Croix Meyssant, de Four à Chaux Sud, de Champbayard, du Generret, des Quarchons, de la Gravoux, des Etangs, de Chanteperdrix, de la Combe, de la Maranche, de Montifaux, de la Pra, de Laborie, de Chalmazel, de La Roche, des Chaux, des Plantées et des Forges de la Becque.

Il est également proposé au conseil communautaire de bien vouloir :

- approuver les comptes de dissolution 2020 des 12 syndicats qui exerçaient la compétence eau potable en 2019 et dissous suite au transfert de la compétence eau potable à Loire Forez agglomération au 1^{er} janvier 2020 : le Syndicat des Eaux de Grimard Montvadan, le Syndicat des Eaux de la Vêtre, le Syndicat Mixte du Bonson, le Syndicat des Eaux de la Cître à la Mare, le Syndicat des eaux du Cotayet, le Syndicat des Eaux du Dardannet, le Syndicat des Eaux de Leigneux Saint Sixte, le Syndicat des Eaux du Moulin Juquel, le Syndicat des Eaux de Unias Craintilleux, Veauchette, le Syndicat des Eaux du Val de Curraize, le Syndicat des Eaux du SYPÉM, le Syndicat des Eaux de la Vidrezonne.

Le détail par syndicat des résultats de fonctionnement et d'investissement se trouvant ci-dessous.

Résultats de clôture des 12 syndicats dissous			
SIE GRIMARD MONTVADAN	Résultat cumulé à fin 2018	Résultat de 2019	Résultat cumulé à fin 2019
Investissement	310 780,51	-91 369,80	219 410,71
Fonctionnement	18 455,80	-13 380,56	5 075,24
Résultat global	329 236,31	-104 750,36	224 485,95
SIE LA VETRE	Résultat cumulé à fin 2018	Résultat de 2019	Résultat cumulé à fin 2019
Investissement	218 292,40	-92 359,35	125 933,05
Fonctionnement	32 071,35	310,58	32 381,93
Résultat global	250 363,75	-92 048,77	158 314,98
SM DU BONSON	Résultat cumulé à fin 2018	Résultat de 2019	Résultat cumulé à fin 2019
Investissement	561 167,70	-638 114,21	-76 946,51
Fonctionnement	180 108,69	295 788,85	475 897,54
Résultat global	741 276,39	-342 325,36	398 951,03
SIE CITRE A LA MARE	Résultat cumulé à fin 2018	Résultat de 2019	Résultat cumulé à fin 2019
Investissement	151 972,76	-82 797,42	69 175,34
Fonctionnement	197 382,71	-168 868,90	28 513,81
Résultat global	349 355,47	-251 666,32	97 689,15
SIE COTAYET	Résultat cumulé à fin 2018	Résultat de 2019	Résultat cumulé à fin 2019
Investissement	217 574,73	-57 313,62	160 261,11
Fonctionnement	-75 288,73	39 334,28	-35 954,45
Résultat global	142 286,00	-17 979,34	124 306,66
SIE DARDANNET	Résultat cumulé à fin 2018	Résultat de 2019	Résultat cumulé à fin 2019
Investissement	2 429,72	-4 701,46	-2 271,74
Fonctionnement	52 105,37	-31 745,89	20 359,48
Résultat global	54 535,09	-36 447,35	18 087,74
SIE LEIGNEUX SAINT SIXTE	Résultat cumulé à fin 2018	Résultat de 2019	Résultat cumulé à fin 2019
Investissement	25 054,12	-7 380,88	17 673,24
Fonctionnement	50 854,66	4 111,04	54 965,70
Résultat global	75 908,78	-3 269,84	72 638,94
SIE MOULIN JUQUEL	Résultat cumulé à fin 2018	Résultat de 2019	Résultat cumulé à fin 2019
Investissement	-52 043,87	31 553,64	-20 490,23
Fonctionnement	408 893,13	41 062,84	449 955,97
Résultat global	356 849,26	72 616,48	429 465,74
SIE UNIAS CRAINTILLEUX VEAUCHETTE	Résultat cumulé à fin 2018	Résultat de 2019	Résultat cumulé à fin 2019
Investissement	-499 688,96	-65 538,16	-565 227,12
Fonctionnement	668 754,12	56 930,00	725 684,12
Résultat global	169 065,16	-8 608,16	160 457,00
SIE VAL DE CURRAIZE	Résultat cumulé à fin 2018	Résultat de 2019	Résultat cumulé à fin 2019
Investissement	-13 455,46	-145 833,31	-159 288,77
Fonctionnement	163 136,06	77 404,76	240 540,82
Résultat global	149 680,60	-68 428,55	81 252,05
SYPEM	Résultat cumulé à fin 2018	Résultat de 2019	Résultat cumulé à fin 2019
Investissement	-299 696,42	225 169,72	-74 526,70
Fonctionnement	925 502,30	-492 344,43	433 157,87
Résultat global	625 805,88	-267 174,71	358 631,17
SIE VIDREZONNE	Résultat cumulé à fin 2018	Résultat de 2019	Résultat cumulé à fin 2019
Investissement	-78 637,52	-60 603,82	-139 241,34
Fonctionnement	349 074,01	-191 612,75	157 461,26
Résultat global	270 436,49	-252 216,57	18 219,92
SYNTHESE DES 12 SYNDICATS DISSOUS	Résultat cumulé à fin 2018	Résultat de 2019	Résultat cumulé à fin 2019
Investissement	543 749,71	-989 288,67	-445 538,96
Fonctionnement	2 971 049,47	-383 010,18	2 588 039,29
Résultat global	3 514 799,18	-1 372 298,85	2 142 500,33

Après en avoir délibéré par 118 voix pour, le conseil communautaire :

- approuve les comptes de gestion 2020 du budget général de Loire Forez agglomération et de ses budgets annexes ordures ménagères TEOM, assainissement,

eau potable, transports urbains, ateliers partagés, réseau de chaleur et des budgets annexes des zones économiques de Crémérieux, de Croix Meyssant, de Four à Chaux Sud, de Champbayard, du Generret, des Quarchons, de la Gravoux, des Etangs, de Chanteperdrix, de la Combe, de la Maranche, de Montifaux, de la Pra, de Laborie, de Chalmazel, de La Roche, des Chaux, des Plantées et des Forges de la Becque.

- approuve les comptes de dissolution 2020 des 12 syndicats qui exerçaient la compétence eau potable en 2019 et dissous suite au transfert de la compétence eau potable à Loire Forez agglomération au 1^{er} janvier 2020 : le Syndicat des Eaux de Grimard Montvadan, le Syndicat des Eaux de la Vêtre, le Syndicat Mixte du Bonson, le Syndicat des Eaux de la Citre à la Mare, le Syndicat des eaux du Cotayet, le Syndicat des Eaux du Dardannet, le Syndicat des Eaux de Leigneux Saint Sixte, le Syndicat des Eaux du Moulin Juquel, le Syndicat des Eaux de Unias Craintilleux Veauchette, le Syndicat des Eaux du Val de Curraize, le Syndicat des Eaux du SYPEM, le Syndicat des Eaux de la Vidrezonne

Fait et délibéré, à Montbrison, le 29 juin 2021.
Ont signé, au registre, les membres présents.

Le Président
Christophe BAZILE

Le Président,

*- certifie que le présent acte est exécutoire
en application des dispositions de l'article L2131 du CGCT,
transmis en sous-préfecture
- informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès
de pouvoir devant le tribunal administratif de Lyon
via le site www.telerecours.fr dans un délai de deux mois
à compter de sa réception par le représentant
de l'Etat et de sa publication*

*Pour le Président, par délégation,
Virginie AULAS,
directrice générale des services*